

# CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD MUTUALISTE KER GUEN

Juillet -2024

## TABLEAU DE SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

### SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecarts/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Remarque_01	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_01</b>	Organiser de manière efficiente la bonne diffusion et la mise en œuvre des décisions prises par la direction auprès du personnel dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « La bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre – juillet 2008 ».		
Remarque_03	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_02</b>	Réunir le CVS local de site 3 fois par an		
Remarque_02	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_03</b>	Engager une réflexion afin d'identifier un médecin coordonnateur par pôle et permettre au médecin coordonnateur de remplir l'ensemble de ses missions sur l'EHPAD		
Remarque_04	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_04</b>	Compléter la fiche de poste du médecin coordonnateur en intégrant l'ensemble des missions de médecin-coordonnateur telles que listées à l'article D312-158 du CASF.		
Remarque_05	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_05</b>	Elaborer une fiche de poste nominative et signée pour l'IDEC afin de fixer clairement les missions de celle-ci.		
Remarque_06	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_06</b>	Proposer à l'infirmière coordinatrice un parcours de formation d'encadrement.		
Remarque_07	2 -Ressources Humaines	<b>Recommandation_07</b>	S'inscrire dans une démarche proactive pour renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents la nuit, en interne ou en vous appuyant sur un dispositif mutualisé déjà existant ou en mettant en place un dispositif mutualisé ad hoc avec d'autres EHPAD.		